

2023-08
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PARIGNE SUR BRAYE

Séance du 07 mars 2023

Nombre de membres afférents au CM	: 15		
En exercice	: 14	Date d'affichage	: 02/03/2023
Qui ont pris part	: 12	Date de convocation	: 02/03/2023

Présents : M. DOYEN, Mme FOUILLET, Mme BETTON, Mme GOUGEON, Mme CHANGEON, M. GUESDON, Mme PICHARD, M. LEVEQUE, M. NEEL, M. HIGNET, Mme GARNIER-MONSALLIER, Mme HELARD, M. FAUCON

Absent excusé : M. GESLIN

M. NEEL prend part à la réunion à 20H57.

Mme GOUGEON a été nommée secrétaire.

M. GESLIN, conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme BETTON.

OUVERTURE DE CREDIT

Monsieur le maire informe le conseil municipal que 2 factures sont en attente de paiement. Elles doivent être mandatées en investissement.

Le budget n'étant pas voté pour l'année 2022, il est impossible de passer des écritures en investissement.

Monsieur le maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ouvrir des crédits avant le vote du budget afin de mandater les 2 factures en attente.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Voirie

- Chantier terrain de foot, 5 961.60 € (art. 2128, chap 21)

Travaux

- Atelier communal, 509.95 € (art. 2128, chap 21)

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le maire à effectuer et signer les opérations nécessaires à l'ouverture des crédits suivants :

Voirie

- Chantier terrain de foot, 5 961.60 € (art. 2128, chap 21)

Travaux

- Atelier communal, 509.95 € (art. 2128, chap 21)

Fait et délibéré les jours, mois et ans dits

Pour copie conforme,

Le Maire Daniel DOYEN

